

Association OHE PROMETHEE FINISTERE

7 RUE DE KERVEZENEC
ZI DE KERGONAN
29200 BREST

Rapport du Commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

Ce rapport contient 4 pages et l'annexe 10 pages.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2018

Mesdames, Messieurs,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION OHE PROMETHEE FINISTERE relatifs à l'exercice clos 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- Produits d'exploitation

Nous avons validé, la conformité par rapport aux conventions conclues, des produits d'exploitation comptabilisées au titre de l'exercice et le respect des conditions d'octroi de ces produits.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient aux membres du Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux membres du Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BREST, le 4 avril 2019

Le Commissaire aux comptes

MGA AUDIT
Michel GOURITEN, associé

4

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	11 186	11 186		76	76	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	89 509	14 785	74 724	77 571	2 847	3.67
	Constructions	1 580 553	511 070	1 069 483	1 155 764	86 282	7.47
	Installations techniques Matériel et outillage	6 620	6 620		281	281	100.00
	Autres immobilisations corporelles	253 815	210 118	43 696	60 814	17 118	28.15
	Immobilisations en cours	311 664		311 664		311 664	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	123		123	123			
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 348		3 348	3 300	48	1.47	
Total I	2 256 818	753 780	1 503 038	1 297 928	205 110	15.80	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	46 923		46 923	172 900	125 976	72.86
	Autres créances	28 404		28 404	20 770	7 634	36.76
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	661 191		661 191	827 687	166 496	20.12	
Charges constatées d'avance (3)	31 640		31 640	23 945	7 695	32.14	
Total III	768 159		768 159	1 045 301	277 142	26.51	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 024 977	753 780	2 271 197	2 343 229	72 033	3.07	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	30 679	30 679		
	Report à nouveau	720 924	609 601	111 323	18.26
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	12 226	111 323	99 097	89.02
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I		763 829	751 603	12 226	1.63
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 178 265	1 250 159	71 893	5.75
	Emprunts et dettes financières divers	1 909	2 027	118	5.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 776	41 288	25 488	61.73
	Dettes fiscales et sociales	252 917	295 223	42 305	14.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 570	1 570	100.00
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	7 500	1 361	6 139	450.96
	Total IV	1 507 368	1 591 627	84 259	5.29
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 271 197	2 343 229	72 033	3.07

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

405 060 415 143

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	2 329 464		2 374 753		45 289	1.91
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 780		5 561		3 781	67.99
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	127 728		154 817		27 089	17.50
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	0		0		0	20.00
Total I	2 458 972		2 535 131		76 159	3.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	356 628		363 196		6 568	1.81
Impôts, taxes et versements assimilés	123 576		103 042		20 534	19.93
Salaires et traitements	1 243 462		1 243 308		154	0.01
Charges sociales	554 061		562 580		8 519	1.51
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	115 002		116 646		1 644	1.41
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1		7		6	87.71
Total II	2 392 730		2 388 779		3 951	0.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	66 242		146 352		80 110	54.74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		1		0	0	31.71
Autres intérêts et produits assimilés	2 458		2 639		182	6.88
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 458		2 639		181	6.87
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	35 385		37 634		2 249	5.97
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	35 385		37 634		2 249	5.97
2. Résultat financier (V-VI)	32 927		34 995		2 067	5.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 314		111 358		78 043	70.08
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 570				1 570	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	1 570				1 570	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 221		35		22 186	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	22 221		35		22 186	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20 651		35		20 616	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)	437				437	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 462 999		2 537 771		74 771	2.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 450 773		2 426 448		24 325	1.00
Solde intermédiaire	12 226		111 323		99 097	89.02
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	12 226		111 323		99 097	89.02

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	11 186	
Terrains	89 509		
Constructions sur sol propre	875 912		
Installations générales agencements aménagements des constructions	704 141		500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 620		
Installations générales agencements aménagements divers	18 241		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	252 166		7 900
Immobilisations corporelles en cours			313 234
	TOTAL	1 946 589	321 633
Autres titres immobilisés	123		
Prêts, autres immobilisations financières	3 300		48
	TOTAL	3 422	48
	TOTAL GENERAL	1 961 198	321 682

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		11 186	11 186
Terrains			89 509	89 509
Constructions sur sol propre			875 912	875 912
Installations générales agencements aménagements constr.			704 641	704 641
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 620	6 620
Installations générales agencements aménagements divers			18 241	18 241
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		24 492	235 573	235 573
Immobilisations corporelles en cours		1 570	311 664	311 664
	TOTAL	26 061	2 242 161	2 242 161
Autres titres immobilisés			123	123
Prêts, autres immobilisations financières			3 348	3 348
	TOTAL		3 471	3 471
	TOTAL GENERAL	26 061	2 256 818	2 256 818

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	11 111	76	11 186
Terrains	11 938	2 847		14 785
Constructions sur sol propre	176 416	35 036		211 452
Installations générales agencements aménagements constr.	247 873	51 745		299 618
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 339	281		6 620
Installations générales agencements aménagements divers	16 918	1 229		18 147
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	192 675	23 788	24 492	191 971
	TOTAL	652 159	114 926	742 594
	TOTAL GENERAL	663 270	115 002	753 780

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	76				
Terrains	2 847				
Constructions sur sol propre	35 036				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	51 745				
Instal.techniques matériel outillage indus.	281				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 229				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 788				
TOTAL	114 926				
TOTAL GENERAL	115 002				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 348	3 348	
Autres créances clients	46 923	46 923	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	20 150	20 150	
Débiteurs divers	8 254	8 254	
Charges constatées d'avance	31 640	31 640	
TOTAL	110 316	110 316	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 178 265	75 957	326 887	775 421
Emprunts et dettes financières divers	1 909	1 909		
Fournisseurs et comptes rattachés	66 776	66 776		
Personnel et comptes rattachés	106 399	106 399		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 797	136 797		
Autres impôts taxes et assimilés	9 721	9 721		
Produits constatés d'avance	7 500	7 500		
TOTAL	1 507 368	405 060	326 887	775 421
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 800			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 693			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions licences brevets	Linéaire	1 an
Constructions et agencements	Linéaire	10 à 25 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Installations et agencements	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 7 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	7 200
Autres créances	4 257
Total	11 457

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 909
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 042
Dettes fiscales et sociales	175 396
Total	189 347

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	31 640
Total	31 640
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 500
Total	7 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	31
Employés	5
Total	45

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 131 243
Total	1 131 243

Emprunt bancaire sur investissement immobilier.

Capital restant à rembourser à la clôture de l'exercice : 1 131 243 € garantis par une caution accordée par la Ville de BREST.

Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				22 755	22 755
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				7 777	7 777
- exercice				3 780	3 780
Total				11 557	11 557
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				3 696	3 696
- entre 1 et 5 ans				12 935	12 935
Total				16 631	16 631
Montant en charge sur l'exercice				3 780	3 780

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
50 ans et plus	12 ans ou moins	126 163
de 40 à 49 ans	de 13 à 22 ans	62 061
de 30 à 39 ans	de 23 à 32 ans	33 564
Engagement total		221 788

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Valorisation sur la base de la législation actuelle à savoir indemnités de fin de carrière soumises à charges sociales et fiscales afférents classiquement aux salaires.
- Assurance pour couverture du risque souscrite auprès de la CMAV

Versements effectués :

- . année 2001 : 12 125 euros
- . année 2002 : 15 000 euros
- . année 2010 : 20 000 euros

Valorisation du fonds auprès de la CMAV au 31/12/2018 : 53 886 euros